



Panorama affaires publiques des actualités du monde de la santé

Semaine du 4 mai 2026

INFOS ET CHIFFRES CLÉS

Mme Judith IMBERT-ASSIDON, collaboratrice parlementaire de M. Aurélien ROUSSEAU, député (app. PS) des Yvelines, devient conseillère santé et médicosocial au cabinet du maire (PS) de Paris Emmanuel GREGOIRE

Mme Cléa BLOCH, jusqu'alors conseillère auprès du directeur de cabinet du Premier ministre, est nommée sous-directrice de la prise en charge hospitalière et des parcours ville-hôpital à la direction générale de l'offre de soins au ministère de la Santé

Mme Laurence PEYRAUT quitte la direction générale du Leem (Les entreprises du médicament), qui a élu son nouveau conseil d'administration

EN RÉSUMÉ

Accès aux origines

La ministre de la Santé et des Familles Stéphanie RIST et la hautecommissaire à l'enfance Sarah EL HAIRY ont reçu hier l'avis sur l'accès aux origines personnelles préparé par le Conseil national de l'adoption et le Conseil national pour l'accès aux origines personnelles (CNAOP). Tous deux défendent "la reconnaissance d'un droit réel d'accès aux origines, distinct de la filiation ; le maintien de la protection de la vie privée de la mère, sans subordonner entièrement ce droit à son consentement ; l'inscription de cette évolution dans l'intérêt supérieur de l'enfant". Autant de sujets qui devront être tranchés lors de la révision de la loi de bioéthique.

LISNARD / santé

Le président de Nouvelle Energie et candidat à la présidentielle David LISNARD, maire de Cannes et président de l'AMF, a présenté hier ses "prescriptions" pour le secteur de la santé, à rebours d'"une vision technocratique de l'organisation des choses". Il a ainsi proposé de "libérer la sur-administration" en supprimant les Agences régionales de santé (ARS) dont la moitié "des 9.000 effectifs seraient redéployés dans les préfectures" ; de créer une "véritable politique de prévention" ; et de ramener à 23-24 % "le taux de non-soignants dans les hôpitaux en France, qui est actuellement du tiers des effectifs".

PPL / médecine

Le Parlement a définitivement adopté hier, via un ultime vote de l'Assemblée nationale à l'unanimité en deuxième lecture, la proposition de loi du député (EPR) des Français établis hors de France Vincent CAURE facilitant l'exercice en France des médecins diplômés au Royaume-Uni ayant débuté leurs études avant le Brexit